

AMAP d'Alençon

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 mars 2015

L'assemblée générale débute à 18 h 00. L'ordre du jour est déroulé comme suit :

1. Rapport moral :

Bilan de l'année écoulée :

Le bureau s'est réuni à deux reprises, le 20 octobre 2014 et le 16 février 2015.

Nous avons été contactés par l'AMAP du Mêle sur Sarthe qui souhaitait utiliser le même logiciel de commandes en ligne que le nôtre. Nous avons organisé deux rencontres très intéressantes et pu échanger sur le fonctionnement de nos deux AMAP et apporter notre aide pour les pré requis nécessaires à l'utilisation de ce logiciel.

Patrice Boulier, membre de l'AMAP d'Héloup, reste très impliqué dans l'accompagnement des AMAP par mail ou par téléphone pour partager son expertise sur l'utilisation du logiciel d'énergie locale.

Depuis l'année dernière, nous avons intégré de nouveaux producteurs ou groupements :

- Artisans du Monde,
- Michel Audabram pour une vente ponctuelle de noix
- Sylvain Durey pour du fromage de brebis
- Maël Lefrançois pour des confitures.

De son côté, Sophie Dugué nous a informés qu'elle ne produirait plus de farine de blé. Nous avons des contacts avec Jean-Marc Vincent, producteur dans le Perche, pour une livraison par engagement.

Nous avons également pris contact avec un nouveau producteur du Perche pour la fourniture d'huile de colza. Il produit lui-même et fabrique son huile. Des contacts sont pris, nous saurons prochainement si nous pouvons mettre en place cette nouvelle coopération.

Notre logiciel de commande en ligne a connu quelques améliorations pour les producteurs avec la mise en place de la saisonnalité. Pour 2015, Energie locale doit améliorer le confort des AMAPIENS en simplifiant la saisie des commandes.

Pour mémoire, ce logiciel est mis à disposition des AMAP gratuitement. Cependant, une équipe prend en compte les demandes d'évolution formulées. Nous avons donc décidé lors de l'assemblée générale du 25 mars 2014, de contribuer à ce site à hauteur de 2 € par AMAPIEN adhérent au 1^{er} janvier de l'année. Cela représente pour notre AMAP une somme de 130 € pour 2015 puisque nous comptabilisons 65 adhérents à cette date.

Nous avons travaillé également sur notre site web pour qu'il soit plus lisible et convivial. Nous avons confié cette tâche à Adrien Jouanno qui a rejoint le bureau l'an dernier. Prochainement trois membres du bureau seront formés pour afficher des documents sur le

site. Nous devrions donc pouvoir rendre le site encore plus attrayant notamment sur la partie recettes et événements.

En lien avec l'AMAP d'Héloup, nous avons participé à deux événements en 2014:

- Le festival organisé par Art Terres natives en mai
- Le marché des producteurs du 20 novembre à la halle au blé.

Pour ces deux manifestations, les deux AMAP avaient un stand pour expliquer leur démarche et leur mode de fonctionnement.

Pour le marché des producteurs, nous avons investi dans l'achat d'une banderole et réalisé des panneaux d'information.

Le 3 avril 2014, nous avons été sollicités par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour une présentation de l'AMAP dans le cadre de la semaine du développement durable.

Le 9 septembre, Elodie Jacq, chargée de mission développement durable de la communauté urbaine nous a demandé de présenter l'AMAP au personnel de la mairie.

En mars 2015, Lucie Jouvencel a réalisé des flyers de présentation de l'AMAP pour le personnel du conseil général et de la préfecture. Nous constatons quelques nouvelles adhésions suite à cette opération.

Sur l'année mars 2014 à février 2015, nous avons assuré 47 semaines de distribution avec une moyenne de paniers de 41,72 par semaine et une moyenne du volume des ventes de 1 045,16 € par semaine soit 25,05 € par semaine et par panier hors viande réglé directement aux producteurs.

Projets pour l'année à venir :

- Participer à deux événements par an maximum (à venir l'Eco Festival d'Art Terres Natives ?)
- Poursuivre l'amélioration de notre site web
- Mettre en place un échange de livres sur l'alimentation ou le développement durable (actuellement est disponible un livre intitulé « AMAP : replaçons l'alimentation au cœur de nos sociétés » et « mangez, on s'occupe du reste »).
- Organiser des visites chez nos producteurs. Pierre Jeanjean a d'ores et déjà donné son accord pour une visite de son atelier fin juin/début juillet.

2. Rapport financier 2013 et prévisionnel 2014

Christophe Renault, trésorier, présente le rapport financier 2014 :

Recettes €	651,89	Dépenses €	548,29
Cotisations	650,00	Blog	14,33
Intérêts livret	1,89	Contribution énergie locale	130,00
		Frais bancaires	40,20
		Réalisation banderolle, panneaux + impression flyers	198,00
		Assurances	115,02 €
		Réception (AG)	50,74
Résultat	103,60		

Il explique que les frais bancaires correspondent à une dépense de 3 € par mois permettant une gestion des comptes par internet. Ces frais sont démesurés par rapport à notre budget. Il demande donc l'autorisation de supprimer cette fonctionnalité.

L'assemblée générale l'autorise à procéder à cette suppression et lui donne quitus des comptes à l'unanimité.

Il présente alors le budget prévisionnel 2015 :

Recettes €	600,00	Dépenses €	600,00
Cotisations	600,00	Blog	15,00
		Adhésion énergie locale	120,00
		Impressions, fournitures	150,00
		Assurances	130,00
		Réception	100,00
		Balances	85,00

Remarques : l'adhésion au site énergie locale correspond aux 2 € de participation par amapien au site de gestion de commande en ligne.

Les frais de réception ou d'impressions sont des dépenses liées aux manifestations où l'Amap est présente pour faire la promotion de l'association.

L'achat de balances est portée au budget prévisionnel pour remplacer les deux balances utilisées lors des distributions.

3. Renouvellement des adhésions :

L'Amap d'Alençon vit sans subvention. Elle ne vit donc que grâce aux cotisations versées par ses adhérents. Ses dépenses sont limitées d'autant plus que la mise à disposition du local est gratuite.

L'assemblée générale décide donc de laisser le montant de l'adhésion annuelle à 10€.

La cotisation est due par tout adhérent passant commande sur au moins un engagement par an. La périodicité est de mars 2015 à mars 2016.

4. Renouvellement des membres du bureau :

Le bureau de l'amaap est composé de trois personnes obligatoirement (producteurs et amapiens). Lors de l'assemblée générale constitutive du 25 mars 2013, il avait été décidé de doubler ces postes soit 6 personnes maximum. Le mandat est d'un an (élection du bureau à chaque AG). En 2014, le bureau avait été élargie pour accueillir Adrien Jouanno qui acceptait de travailler sur le blog.

Cette année, Dominique Sevin a souhaité quitter le bureau pour raison d'indisponibilité et Adrien Jouanno pour raison professionnelle. Il y a donc au moins un poste à pourvoir. Toute personne peut se manifester à tout moment pour apporter son aide pour le développement du blog, l'organisation des manifestations ou autres événements.

Les candidatures suivantes sont soumises au vote :

- Présidente : Marie-Claire Hamel
- Secrétaire : Régine Monnier

- Trésorier : Christophe Renault
- Vice-Président : Alex Bouland,
- Secrétaire adjointe : Françoise Beck-Tollot
- Trésorière adjointe : Lucie Jouvencel

Ces 6 personnes sont élues à l'unanimité.

5. Changement de domiciliation du siège de l'Amap :

Le siège de l'Amap est déclaré au domicile de Marie-Claire Hamel, Présidente. Suite à un déménagement, l'Amap fera le nécessaire auprès du service « associations » de la Préfecture pour modifier ce siège au 15 rue des Capucins à Alençon.

6. Projets pour l'exercice à venir :

Des amapiens nous interrogent parfois pour savoir s'il est possible d'effectuer des visites chez les producteurs. Tous ne peuvent accueillir des groupes car cela suppose de répondre à des normes réglementaires notamment en terme de sécurité.

Certaines visites seront possibles notamment chez Pierre Jeanjean, producteur de pâtes sur son lieu de production à Damigny. Une date sera proposée aux amapiens fin juin/début juillet.

Stéphanie Conrad productrice de produits laitiers, propose également d'accueillir un groupe un dimanche en septembre/octobre pour voir comment la fabrication se passe et répondre aux questions.

Agathe Lecourt, productrice de viande de veau et de bœuf, propose à tous ceux qui le souhaitent de faire visite son exploitation lors du retrait des colis pré-commandés.

7. Questions diverses :

- Accueil des nouveaux amapiens : pourrait-on identifier les nouveaux venus sur le récapitulatif afin de mieux les accompagner dans leur premiers pas à l'Amap ?
- Pourrait-on faire un rappel aux amapiens pour indiquer que la permanence se termine à 18 h 30 ?
- Pour les glaces, il est possible de compléter ses commandes en direct par mail auprès du producteur. Le règlement se fait à la livraison puisque le producteur est présent.

L'assemblée générale s'est terminée à 19 h 15. Les échanges se sont poursuivis autour d'un verre.

Le bureau de l'Amap